Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Économie générale

Session 2013 • Code sujet : **2013-BTS142-RPL-ME-RE** • Durée : **3 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Dimensions socio-économique, juridique, culturelle et historique des aménagements paysagers (6 questions) **Page 3**

2. Réalité économique et sociale (3 questions) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers/2013/BTSA AP - E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

1. Dimensions socio-économique, juridique, culturelle et historique des aménagements paysagers

À partir d'un article consacré à la Petite Camargue alsacienne, cette partie étudie l'évolution d'une réserve naturelle et la restauration de ses zones humides. Les questions portent aussi sur l'agriculture intensive, les acteurs du site, la trame verte et le rôle du paysagiste.

Question 1

Question 1.1. Expliquer les notions de réserve naturelle et de zone humide, tirées du texte.

Une **réserve naturelle** est un espace délimité bénéficiant d'un statut juridique de protection. Son classement vise à préserver le patrimoine naturel et s'accompagne d'une gestion adaptée. Dans le texte, la Petite Camargue alsacienne a été classée sur 120 ha en 1982, puis étendue à 904 ha en 2006.

Une **zone humide** est un milieu caractérisé par la présence d'eau, temporaire ou durable, qui façonne les sols, la végétation et les habitats. Les roselières et les anciens bras du Rhin en sont des exemples sur le site.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réserve naturelle : un statut juridique de protection. Zone humide : un milieu caractérisé par la présence d'eau et ses habitats spécifiques.

Question 1.2. Ces deux notions s'appliquent au même espace, celui de la Petite Camargue alsacienne : préciser ce qui les distingue.

Notion	Ce qu'elle désigne
Réserve naturelle	Un territoire délimité et protégé par un classement.
Zone humide	Un milieu défini par son fonctionnement lié à l'eau.

Les deux notions se recouvrent en Petite Camargue alsacienne, mais ne désignent pas la même chose. La réserve peut contenir des habitats variés, y compris des milieux secs. Une zone humide, elle, n'est pas nécessairement classée en réserve naturelle. La différence porte donc sur le statut de protection pour l'une et sur les caractéristiques écologiques du milieu pour l'autre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La réserve est un statut juridique appliqué à un territoire ; la zone humide est un type de milieu naturel.

Question 2. Préciser la notion d'agriculture intensive et indiquer en quoi ce mode de production contribue à accentuer l'assèchement évoqué dans le texte.

L'agriculture intensive vise des rendements élevés, notamment par la spécialisation des cultures et l'usage important de moyens de production. Le texte indique que l'assèchement a rendu certains terrains accessibles à cette agriculture, laquelle a ensuite aggravé le phénomène.

- Le drainage des parcelles peut évacuer l'eau et abaisser l'humidité des sols.
- Les cultures et leurs besoins en eau peuvent aussi modifier les apports et le fonctionnement hydrologique des milieux humides.

Ces mécanismes expliquent comment l'exploitation agricole peut entretenir l'assèchement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'agriculture intensive peut assécher les milieux par le drainage des parcelles et la modification de leur fonctionnement hydrologique.

Question 3. Relever les différents acteurs auxquels le texte fait référence ou qui interviennent sur le site de la Petite Camargue, puis préciser si leurs logiques d'action sont les mêmes.

1. **L'association gestionnaire** conduit la gestion de la réserve et les actions de restauration.
2. **EDF et le GEH Rhin** participent à la restauration de l'île du Rhin dans le cadre de la concession hydroélectrique.
3. **L'exploitant du golf** est partenaire d'une mesure compensatoire de boisement ; **la région Alsace** porte la politique de trame verte.
4. **Les agriculteurs ou usagers agricoles** sont concernés par les terrains et leur évolution.

Leurs logiques ne sont pas identiques : activités économiques et gestion foncière côtoient des objectifs de restauration écologique. Les partenariats cherchent à les concilier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les acteurs ont des fonctions et des intérêts différents, mais coopèrent autour de la restauration des milieux et des continuités écologiques.

Question 4. Le texte évoque la politique de trame verte. Indiquer si cette notion constitue aujourd'hui un aspect important de l'aménagement de l'espace.

Oui. La trame verte est un enjeu important de l'aménagement du territoire : elle vise à préserver ou rétablir les continuités écologiques entre les habitats. Les corridors permettent aux espèces de circuler et limitent l'isolement des milieux.

Dans le texte, l'objectif est de relier la basse plaine de l'Au au massif forestier de la Hardt en consolidant ou en recréant des corridors boisés avec des essences locales. La disponibilité du foncier et la coordination des acteurs conditionnent la réalisation de ces liaisons.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : la trame verte relie les habitats par des corridors écologiques et contribue à préserver la biodiversité dans l'aménagement.

Question 5. Indiquer en quoi le rôle du paysagiste est important sur un site comme celui de la Petite Camargue alsacienne.

Le paysagiste contribue à concevoir des interventions cohérentes avec le fonctionnement du site et ses objectifs de gestion. Il met en relation l'eau, le relief, les milieux naturels et les usages pour éviter des aménagements inadaptés.

- Proposer des aménagements conciliant milieux humides, milieux secs et biodiversité.
- Participer à la création de continuités écologiques et à l'intégration paysagère des interventions.
- Dialoguer avec les partenaires et tenir compte des usages et des contraintes foncières.

Son rôle est donc de traduire les objectifs écologiques en projets concrets et durables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le paysagiste conçoit des interventions adaptées au site et concilie restauration écologique, continuités des milieux et usages.

2. Réalité économique et sociale

Cette partie s'appuie sur des données de l'INSEE relatives aux taux d'activité selon le sexe et l'âge et sur une projection de la population active en France jusqu'en 2060. Elle évalue la compréhension des indicateurs, l'interprétation des évolutions statistiques et la capacité à construire une analyse des conséquences économiques et sociales.

Question 1. Préciser les notions de population active et de taux d'activité.

La **population active** comprend les personnes qui ont un emploi et celles qui en recherchent un. Les personnes sans emploi qui n'en cherchent pas sont inactives.

Le **taux d'activité** est la proportion d'actifs dans une population définie, par exemple selon l'âge ou le sexe : nombre d'actifs divisé par l'effectif de cette population, puis multiplié par 100.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Population active : personnes en emploi ou au chômage. Taux d'activité : part des actifs dans la population considérée, exprimée en pourcentage.

Question 2. Expliquer les données suivantes tirées du document 2 : le taux d'activité des hommes de 15 à 24 ans passe de 47,4 % en 1990 à 42,9 % en 2010 ; celui des femmes de 25 à 49 ans passe de 75,5 % en 1990 à 84,2 % en 2010.

Ces taux mesurent la part des personnes actives dans chaque groupe, qu'elles aient ou non un emploi.

- Chez les hommes de 15 à 24 ans, la baisse de 4,5 points peut notamment s'expliquer par la prolongation des études, qui retarde l'entrée dans la vie active.
- Chez les femmes de 25 à 49 ans, la hausse de 8,7 points traduit une participation plus importante au marché du travail, favorisée notamment par l'évolution de l'emploi féminin.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Hommes de 15 à 24 ans : baisse de 4,5 points. Femmes de 25 à 49 ans : hausse de 8,7 points.

Question 3. À partir du document 3, rédiger un développement structuré d'une quinzaine de lignes. Préciser les principales évolutions envisagées de la population active en France à l'horizon 2060, puis mettre en évidence deux conséquences économiques et sociales possibles de ces prévisions.

Indicateur	2010	2020	2040	2060
Actifs (millions)	28,3	29,6	30,4	31,2
Part des femmes (%)	47,7	48,1	47,3	46,9
Part des 15-24 ans (%)	10,3	9,9	10,1	10,1
Part des 25-54 ans (%)	77,2	73,3	72,2	72,0
Part des 55 ans ou plus (%)	12,5	16,8	17,7	17,9
Taux d'activité des 15-69 ans (%)	66,6	67,7	69,4	69,7
Actifs par inactif de 60 ans ou plus	2,1	1,9	1,6	1,5

Le scénario prévoit une population active plus nombreuse et plus âgée, avec un taux d'activité en hausse. La part des 25-54 ans diminue, tandis que celle des 55 ans ou plus augmente. La part des jeunes reste proche de 10 % et celle des femmes évolue peu après 2020.

Le recul du nombre d'actifs par inactif de 60 ans ou plus peut compliquer le financement des retraites et de la protection sociale. L'emploi devra aussi s'adapter au vieillissement des actifs, notamment par la formation et le maintien en emploi des seniors.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2060, les actifs sont plus nombreux et plus âgés, mais moins nombreux par rapport aux inactifs de 60 ans ou plus. Enjeux : financement de la protection sociale et adaptation de l'emploi.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve D d'économie générale du BTSA, session de remplacement 2013, porte le code 2013-BTS142-RPL-ME-RE et dure 3 heures ; aucun coefficient n'est imprimé. Elle traite de la restauration écologique de la Petite Camargue alsacienne et de l'évolution de la population active. Elle évalue l'explication de notions, l'analyse de données et la construction d'un raisonnement argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une réserve naturelle est un espace bénéficiant d'un statut de protection ; une zone humide se définit par ses caractéristiques écologiques liées à l'eau.
- L'agriculture intensive repose sur une production élevée grâce à l'usage important d'intrants et de moyens de production.
- Le taux d'activité rapporte la population active à la population de référence, généralement en pourcentage.
- La projection prévoit une hausse des actifs de 28,3 à 31,2 millions et de la part des 55 ans ou plus, de 12,5 % à 17,9 %, entre 2010 et 2060.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer le statut de protection d'une réserve naturelle des caractéristiques écologiques d'une zone humide.
- Pour expliquer une évolution, nommer la catégorie concernée, les années, les valeurs et le sens de la variation.
- Lire les unités, les périodes et le champ statistique des tableaux avant d'interpréter les données.
- Dans le développement, présenter les évolutions projetées puis relier deux conséquences possibles aux tendances observées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux d'activité ?

On divise le nombre de personnes actives par la population de référence, puis on multiplie par 100. Il faut préciser la tranche d'âge et le champ statistique retenus, car ces choix déterminent le taux calculé.

Q : Comment interpréter une hausse ou une baisse dans le tableau des taux d'activité ?

Comparez la même catégorie de sexe et d'âge entre les années indiquées. Une hausse signifie qu'une part plus importante de cette population est active ; une baisse indique une diminution de cette proportion, sans établir à elle seule les causes.

Q : Comment organiser la réponse de quinze lignes sur la projection de population active ?

Présentez d'abord les principales tendances chiffrées, puis développez deux conséquences économiques et sociales possibles. Le sujet accorde 4 points à cette question, mais ne fixe pas de temps particulier à consacrer à la réponse.

Q : Quels éléments faut-il respecter pour être bien évalué dans cette épreuve ?

La première partie vaut 12 points et la deuxième 8. Répondez précisément aux consignes, utilisez les données des documents et structurez le développement demandé. Aucun coefficient ni norme particulière n'est indiqué sur le sujet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers/2013/BTSA AP - E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers - Session 2013 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.